

Aujourd'hui... Barrettali

Cette lettre s'adresse à tous les citoyens de Barrettali, mais aussi aux citoyens des autres communes de Corse, aux gens de passage, à tous ceux qui nous connaissent, nous soutiennent, que nous avons rencontrés et qui nous apprécient, ou non.

Ce courrier un peu long, n'a pas vocation à semer la discorde, loin de là, simplement d'exprimer nos sentiments et ainsi partager le fruit de notre réflexion sur le devenir de notre présence ici.

S'il vous plaît, lisez ce texte tranquillement et cela jusqu'au bout...

Depuis plusieurs mois sur Barrettali, une tempête sociale fait rage. Les événements survenus durant ces quelques mois, les agressions verbales et matérielles, les rumeurs, les calomnies, les discriminations et les insultes sur les réseaux sociaux, les incertitudes et la désinformation sont venus troubler la quiétude de nos foyers.

En ce qui nous concerne, nous avons traversé cette période de manière silencieuse, nous n'avons pas alimenté la polémique, même si ce fût blessant, décourageant et parfois humiliant.

Cette période d'incertitude quant au devenir de notre projet sur la commune doit prendre fin. Nous souhaitons ici vous apporter l'argumentaire de notre décision.

Mais avant cela, nous proposons un petit retour dans le temps, pour savoir qui nous sommes et pourquoi nous sommes ici.

Dans notre tribu, il y a Cindy, William, et Liou, sans oublier nos amis à 2 et 4 pattes. Nous sommes sensibles à notre impact sur Terre et sur la biosphère.

Nos valeurs tracent une ligne directrice et nous aident, parfois maladroitement, à cheminer sur la Terre.

Notre quête de sens et nos parcours professionnels en témoignent, après des expériences en agriculture biologique puis en magasin biologique (Biocoop), nous avons parcouru la France, avec une idée en tête, beaucoup d'espoir et de la persévérance.

Cette idée n'est autre que de trouver un petit bout de Terre pour y semer les graines de la ferme paysanne qui nous ressemble et participer, à notre niveau, à l'ébauche d'un autre paradigme.

Nous nous sommes formés à l'agriculture biologique, à l'agro-écologie, à la permaculture, à l'écoconstruction, aux éco-énergies et nous avons donné de notre temps pour acquérir de l'expérience dans ces domaines.

Le chemin a été long et les rencontres riches. Surprise de la Vie, ce chemin nous a menés là, ici en Corse, à Barrettali.

Nous y sommes arrivés tels que nous sommes, avec un profond respect et sans à priori et nous avons eu le sentiment d'y être accueillis comme tels par la population locale, du moins en grande partie.

C'est une initiative citoyenne qui est à l'origine de cette opportunité. En 2014, un jardin associatif en permaculture, projet porté par l'association Da Mare A Monte, Natura è Omi en partenariat avec la mairie, avait été démarré sur une parcelle communale.

À la suite de quoi, le contexte local a motivé l'idée d'accueillir une famille inscrite dans une démarche d'installation en maraîchage permaculture.

L'appel à projet a été diffusé largement et c'est sur le site des petites annonces de Terre de Liens que nous l'avons découvert.

Nous y avons répondu, nous étions 6 à avoir candidaté par écrit, tous continentaux et notre candidature a retenu l'attention du jury.

Nous sommes venus pour visiter les terrains et rencontrer les acteurs locaux. Un challenge, des contraintes apparentes, quelques incertitudes, mais néanmoins une opportunité de concrétiser notre projet.

Nous nous sommes lancés dans l'aventure, c'était en septembre 2015.

Depuis, nous n'avons cessé de développer le projet à notre rythme et avec nos moyens et, ponctuellement, le soutien d'acteurs locaux et de bénévoles. Nous pouvons citer notamment le soutien de :

- L'association Da Mare a Monte, via l'emploi salarié qui nous a permis de démarrer le projet en toute sécurité.*

- La mairie de Barrettali, par la confiance accordée et la mise à disposition, entre autres, de terres cultivables ainsi que d'un abri de jardin,
- L'AFC Umani, des bénévoles et des Scouts de France.

Depuis notre arrivée, nous nous sommes également rapprochés du tissu associatif en résonance avec nos valeurs et nous avons découvert, entre autres, l'initiative de l'AFC Umani pour trouver un moyen d'enrayer la disparition des terres agricoles en Corse.

J'ai (William) participé à quasiment chacune des rencontres qui ont abouti à la création de l'association territoriale Terre de Liens Corsica – Terra di u cumunu en juin 2019. Naturellement, j'ai proposé d'y consacrer de l'énergie en tant que membre du conseil d'administration.

Sensibles à l'histoire et aux valeurs de Terre de Liens, rencontrée plus tôt dans notre cheminement, nous avons eu envie de nous y impliquer.

Nous avons parlé de cette initiative locale autour de nous, notamment aux élus de notre commune d'adoption.

Il était prévu, depuis notre arrivée et après une phase de test, de trouver une solution à l'échéance de l'automne 2019, pour permettre la continuité de notre activité et la sécurisation de notre outil de travail, la terre, nos plantations pérennes, les installations présentes et à venir.

Jusque-là, nous occupions et cultivions les parcelles communales de façon précaire, sous la forme d'un commodat (mise à disposition gratuite contre bons soins). Ce statut, non reconnu par les instances agricoles pour une installation aidée, ne permet pas non plus de garantir l'usage de la terre dans le temps.

Il faut savoir que le développement de notre projet d'agriculture diversifiée nécessite à terme une surface d'au moins 2-3ha (30000m², dont 5000m² maraîchage, 1ha verger diversifié, 5000m² parcours pour les poules, 250m² bâtiment agricole, 750m² serre et pépinière, le reste en production de matière organique et d'aliment pour les poules, en zone de biodiversité, murs et chemins d'accès).

Nous avons proposé deux pistes qui nous convenaient pour pérenniser notre installation agricole sur la commune.

L'une était d'acquérir tout ou une partie (au moins 5000m²) des parcelles jusqu'alors cultivées par nos soins, le reste à bail.

Cette option aurait permis de nous ancrer durablement à la commune, protégeant au mieux les infrastructures nécessaires à notre développement (serres, poulaillers, centre d'emballage, pépinière, bâtiment agricole, ...) et permettant également de pouvoir transmettre un petit morceau de terre et une ferme viable à notre enfant Liou.

L'autre proposition était de devenir fermiers Terre de Liens sur le tout premier projet Terre de Liens Corsica.

Dans ce cas, Terre de Liens aurait permis de sanctuariser l'outil de production et le travail paysan déjà accompli (aggradation des sols, plantations, vergers, haies, création et entretien de terrasses, ...) qui n'a de valeur que pour les gens de la terre. Nous garantissant à terme, à défaut d'une terre, la transmission de l'outil de production (à l'instar d'un fond de commerce) dans son intégralité à notre enfant ou à d'autres maraîchers susceptibles de reprendre notre activité.

Faisant son chemin, l'idée d'un premier projet Terre de Liens Corsica sur Barrettali avait retenu l'attention du Maire et de son équipe.

Une réunion de présentation a alors eu lieu en mairie début septembre 2019 en présence d'élus municipaux et de membres du conseil d'administration de Terre de Liens.

À l'issue de laquelle les élus présents semblaient trouver cette initiative d'autant plus pertinente.

À la suite de quoi notre projet agricole a été présenté avec succès au comité d'engagement de la Foncière Terre de Liens, c'était le 25 novembre 2019.

Puis, le conseil municipal a été convoqué pour délibérer sur ce projet de vente des parcelles que nous cultivons depuis presque 5 ans.

Ce qui nous paraissait vraiment pertinent pour le bien commun dans ce choix, c'est la garantie qu'au-delà des évolutions politiques et autres modifications récurrentes du cadre législatif encadrant le foncier (PLU, PADDUC, ...), ou encore d'une éventuelle fin de carrière agricole, l'option Terre de Liens apporte une continuité sur l'usage agricole et écologique des parcelles acquises et protège de toute spéculation immobilière.

Pour nous, cela aurait été enthousiasmant et encourageant de participer à cette aventure citoyenne et vertueuse. Nous espérons que l'aboutissement de notre projet puisse être un bel exemple qui permette de faire émerger ailleurs en Corse d'autres initiatives courageuses pour le bien commun, porteuses de sens et de valeurs salutaires dont tous les habitants de la Terre ont besoin aujourd'hui plus que tout.

Mais...

Une poignée de personnes, regroupée derrière un « collectif pour la sauvegarde du patrimoine foncier de la commune de Barrettali », a dénoncé cette initiative en semant la discorde. Invoquant des prétextes fallacieux dépourvus de cohérence, ce collectif prétend que les terres communales ne doivent pas être vendues.

Nous nous posons alors la question : pourquoi et à qui ces biens ne doivent-ils pas être vendus ? ...

... Tant il y a eu par le passé et jusqu'à ce jour, des cas de vente de biens communaux, n'ayant bénéficié d'aucune consultation publique et n'ayant suscité ni l'émoi, ni la vergogne de quiconque.

Cette polémique a engendré la tempête sociale qui s'est abattue par la suite. Nous avons fait abstraction des propos abjects et de la haine véhiculée sur les réseaux sociaux.

Nous avons continué à préparer la saison, lancé nos semis d'oignons du Cap Corse et nos plantations pour le printemps, prêts à démarrer nos semis pour l'été, jusqu'à ce que...

La nouvelle d'une préemption SAFER nous est parvenue en date du 21 janvier, invoquant notamment (extrait du document d'appel à candidature) « le cas d'un agriculteur dont l'exploitation est basée sur la culture du cédrat corse susceptible d'être intéressé ».

En attendant de savoir ce qu'il en était, cela a mis un coup d'arrêt sur nos projets. Nous ne nous y attendions pas. Nous pensions être protégés dans la mesure où notre activité était enregistrée auprès des instances agricoles et que le projet d'acquisition par Terre de Liens se faisait dans la continuité de notre installation agricole sur la commune.

Une préemption SAFER est suivie d'un appel à candidature, nous pensions présenter notre projet quitte à ce qu'il soit mis en concurrence avec d'autres.

Mais avant cela, pour en avoir le cœur net, nous avons sollicité le producteur de cédrat pour connaître ses intentions. Nous étions accompagnés de la tête de liste électorale « Inseme per l'avenue di Barrettali » et d'une tierce personne.

Le producteur a accepté une entrevue, durant laquelle nous avons pu échanger sur la situation.

Ce que nous avons compris, c'est que le producteur de cédrat, dans le cadre de son exploitation, est abonné à un service de la SAFER (« Vigifoncier ») et qu'il voit passer toutes les ventes de biens sur la commune.

Ce que nous avons compris, c'est qu'il peut alors se positionner et être prioritaire, dans le cas où des parcelles en vente sur la commune auraient un intérêt pour le développement de son exploitation.

Ce que nous avons compris, c'est que cette démarche de préemption SAFER a été initiée suite à l'intérêt que l'agriculteur a manifesté pour ces parcelles en vente, que nous cultivons passionnément depuis plusieurs années déjà.

Ce que nous avons compris, c'est que le producteur n'est en fait pas intéressé par ces parcelles pour développer son exploitation.

Ce que nous avons compris, c'est que cette action a été réalisée afin de se venger et de manifester un sentiment d'injustice, de harcèlement et d'iniquité.

Ce que nous avons compris, c'est que la vente ne pourra pas se faire au profit de notre projet. Pour ne faire ni jaloux, ni envieux, la terre restera communale.

Ce que nous pouvons concevoir, c'est qu'il ne peut y avoir deux poids deux mesures.

Mais ce que nous ne comprenons pas, c'est que pour nous, il ne s'agit ni d'un passe-temps, ni d'un superflu et encore moins d'un placement, mais bel et bien de notre outil de travail, notre projet professionnel et notre projet de vie, d'où nous retirons, durement mérité, le revenu de notre activité principale.

Ce qui nous est proposé dans la situation actuelle, c'est un bail « comme on veut » mais qui ne nous permet pas de nous enraciner un peu plus sur Barrettali. Parce qu'un bail « comme on veut », aussi long soit-il, ne nous garantit pas la transmissibilité du fruit de notre labeur et la continuité du travail entrepris, faute de vision à long terme, menacé périodiquement par les changements d'orientations politiques.

Ce qu'offre Terre de Liens, c'est de défendre dans le temps une vision à long terme, garante de valeurs, d'une volonté commune inscrite dans une charte, le tout verrouillé juridiquement. Cette vision, c'est celle du développement harmonieux d'une agriculture paysanne, écologiquement responsable, nourrissant les hommes et non pas les capitaux.

Nous étions en bonne voie, assez courageux et téméraires pour relever le défi de la création d'une ferme viable et transmissible pour le bien commun et les générations futures. Si ce n'est pas ici, pour nous ce sera ailleurs...

Nous partons... et pour partir l'âme légère, il nous reste quelques mots à semer...

Pardon... nous adressons nos excuses sincères à tous ceux que nous avons pu blesser par mégarde et maladresse, par des malentendus, par nos gestes et nos mots mais aussi nos silences... nous avons fait de notre mieux, avec nos faiblesses et nos forces.

Loin de nous la malveillance, nous pardonnons à tous ceux qui nous ont offensés, tous ceux qui ont fait preuve de mépris et d'intolérance, tous ceux qui nous ont dénigrés et fait subir l'ostracisme, tous ceux qui nous ont insultés et ont diffusé des rumeurs pour semer la discorde. Nous n'en faisons pas une affaire personnelle... vous êtes déjà oubliés.

Merci... à tous nos fidèles soutiens, instigateurs de notre venue, consom'acteurs de nos produits, soutiens moraux, soutiens physiques et spirituels, soutiens techniques et financiers, vous qui ne nous avez pas jugés sans savoir, vous qui avez accepté la différence, vous qui défendez un autre paradigme, ... nous ne vous oublierons jamais.

Et pour finir, même si c'est une tradition réservée au nouvel an, voici nos vœux pour Barrettali et pour la Corse toute entière, afin d'appeler une nouvelle ère :

« Pace è Salute a tutti, è soprattutto ...a pace ...in lu core è in lu spirititu.

A pace pè guarisce u trauma, a ferita.

Ghjè l'iniziu di a solidarità è di u campà insemi.

Curagiu è Pace pè l'avenire di Barrettali, l'avenire di Corsica».

Paix et Santé à tous et surtout... la paix ... dans le cœur et l'esprit.

La paix pour guérir le trauma, la blessure.

C'est le début de la solidarité et du bien vivre ensemble.

Courage et Paix pour l'avenir de Barrettali, l'avenir de la Corse.

Cindy et William, le 17 février 2020.

Paysanne et paysan à Barrettali de 2015 à 2020,

Sur leur ferme en construction Terre d'Antan – Terra Prima.

PS : Si ces mots ne suffisent pas pour expliquer notre décision, nous sommes ouverts et à l'écoute, prêts à échanger sur le pourquoi de notre choix.